

Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires



« Fonds vert »



- ➤ Un fonds de 2 Md€ (174,56M€ pour l'Occitanie, 6,56M€ pour le Tarn) destiné aux collectivités et à leurs groupements, entièrement déconcentré auprès des préfets de région et de département.
- > Des crédits supplémentaires, qui viennent s'ajouter aux dotations existantes (DETR, DSIL, FNADT...).



Fraternité

Fonds vert

> 9 mesures, 3 axes

Objectif: accélérer la transition écologique



Liberté Égalité Fraternité

<u>Axe 1 - Renforcer la performance environnementale</u>



- Rénovation énergétique des bâtiments publics
- Tri à la source et valorisation des bio-déchets
- · Modernisation de l'éclairage public



Liberté Égalité Fraternité

Axe 2 - Adaptation au changement climatique



- Renaturation des villes
- Prévention des inondations
- Prévention des risques d'incendie de forêts et de végétation



Liberté Égalité Fraternité

Axe 3: Améliorer le cadre de vie



- Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB)
- Développement du covoiturage
- Recyclage des friches (projets publics et privés)



- ➤ Une enveloppe d'ingénierie de 25M€ pour faire émerger des projets à forte ambition environnementale.
- > 500M€ fléchés vers les Départements et le bloc communal en compensation de la perte de CVAE.



Fraternité

Fonds vert

- > Le Fonds vert vient conforter les CRTE.
- Les opérations relevant des programmes PVD et Action coeur de ville seront priorisées et bénéficieront d'une bonification.



- > Des enveloppes fongibles pour l'essentiel.
- > Un fonds cumulable avec les autres dotations de l'État (dans la limite des 80 % d'aides publiques) et avec les fonds européens de la politique de cohésion.
- > Le cumul n'est pas rétroactif.



Le Fonds vert

- Les crédits sont délégués aux départements en plusieurs tranches.
- Le montant des tranches n'est pas complètement défini à l'avance : il sera indexé sur le taux de consommation de l'enveloppe précédente.
- > Une offre de prêts et de services de la Banque des Territoires pour accompagner le Fonds vert.



Fraternité

Fonds vert

- Les dossiers doivent être déposés sur l'outil « Démarches simplifiées ». demarches-simplifiees.fr
- Un cahier d'accompagnement a été publié pour chaque mesure : ils sont disponibles sur la plateforme « Aides territoires » et sur le site de la préfecture.





- Vous trouverez des informations complémentaires sur le site Internet de la préfecture, notamment sur les obligations en matière de communication, qui seront fortes.
- ➤ Un logo France Nation Verte en Occitanie à apposer à côté du logo de la préfecture, que vous trouverez sur notre site.



Liberté Égalité Fraternité

Avez-vous des questions?





Merci pour votre écoute!